



Télétravail et Management

Contexte et objectifs

Le télétravail entre protocole sanitaire et opportunité de repenser l'organisation du travail ; entre une organisation du travail forcée et une organisation du travail flexible ? La mise en place du télétravail oscille invariablement entre ces deux tendances et pourtant quel que soit l'axe d'entrée, employeurs et salariés doivent apporter une attention renforcée aux conditions de mise en œuvre et à l'accompagnement des conditions de travail.

Personnes concernées / Prérequis

Fonctions supports et Ressources humaines.

Objectifs opérationnels

- Connaître le cadre de la mise en place du télétravail
- Comprendre les enjeux du droit à la déconnexion
- Identifier les risques professionnels des salariés en télétravail
- Définir une posture managériale participative en situation de télétravail

Déroulement pédagogique

Module 1

- **2 heures - La sécurisation juridique du télétravail**
 - Quelle est la définition du télétravail ?
 - Comment instaurer le télétravail dans l'entreprise ?
 - Comment organiser et sécuriser le régime du télétravail ?

Module 2

- **2 heures - La mise en œuvre du télétravail**
 - Quelle articulation entre le télétravail et le droit à la déconnexion ?
 - Evaluer les risques liés au télétravail et notamment les RPS
 - La rédaction du DUERP et la définition du plan d'action

Module 3

- **2 heures - Le management à distance individuel et collectif en situation de télétravail**
 - Définir une méthode pour réussir la mise en place d'un management à distance
 - Articuler un accompagnement individuel et collectif
 - Sécuriser le travail collectif

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Utilisation d'une salle de formation en ligne (outil Zoom)
- Support pédagogique / partage d'écran
- Présentation par vidéo projection du PPT des supports d'animation. **Documentation transmise au participant.**
- Alliance de théorie et d'échanges avec les participants sur leurs pratiques.
- Une **grille d'évaluation** sera adressée aux participants afin d'apprécier, les conditions de déroulement de la formation (cadre, aspects matériels), le déroulement de celle-ci, le respect du programme, la capacité du participant en fin de formation à mettre en œuvre les acquis.

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer **un certificat de réalisation.**

Déroulement

- Modalité : **DISTANCIEL INTER établissements**
- Durée : **3 sessions de 2 heures, soit 6 heures de formation**
- Dates : **les 10, 14 & 17 décembre 2020**
- Lieu : **DISTANCIEL**
- Horaires : **14h00 – 16h00**
- **8 participants maximum** (accueil connexion à partir de 13h45)

Modalités d'accès à la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : v.taillepierre@uriopss-normandie.fr

Tarif

Coût pédagogique : **220,00 € par stagiaire**

Inscription

Bulletin d'inscription joint, à renvoyer à v.taillepierre@uriopss-normandie.fr

Intervenante

Catherine AUDIAS – Consultante-Formatrice en management des associations de l'action sociale